Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2005)
Heft: 1

Artikel: Défendre la sécurité sociale
Autor: Seifert, Kurt / Birgaentzle, Alexandra
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-789354

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EDITORIAL

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous le savons: les nombre de personnes âgées augmente (mais cela n'est pas une spécificité de la Suisse). Cette évolution ne devrait toutefois pas être considérée comme un danger. Elle peut au contraire représenter une chance pour notre société pour autant que nous sachions la saisir. Les seniors ne sont pas seulement toujours plus nombreux, ils jouissent aussi d'un état de santé global qui ne cesse de s'améliorer. Ainsi, 4 personnes sur 5 de plus de 80 ans vivent à domicile et non en EMS. De nombreux indices laissent penser que le nombre de personnes âgées qui vivent en institution va se stabiliser à l'avenir.

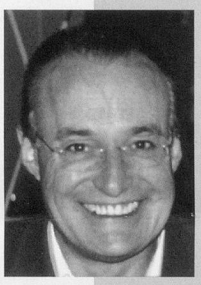

Pierre Aeby

Il s'agit aujourd'hui de trouver de nouvelles formes de lieux de vie pour les aînés– des formes beaucoup plus proches du séjour à domicile et qui ne coupent pas la société d'une partie très précieuse de sa population. Telle est l'une des conclusions énoncée par les participantes et participants du colloque «Vieillir en ville» qui a eu lieu en février à l'université de Neuchâtel. Les spécialistes sont tous d'accord pour affirmer qu'une société qui vieillit renferme beaucoup de nouvelles opportunités. Tous les citoyens et citoyennes devraient enfin prendre conscience de cette chance.

Pierre Aeby,
directeur adjoint de Pro Senectute Suisse

L'air du temps

Défendre la sécurité sociale

Les nouvelles quotidiennes semblent confirmer que l'État social est en crise. Mais où en serions-nous si les œuvres sociales n'existaient pas? L'histoire de l'AVS montre que la sécurité sociale peut continuer à être développée même dans des périodes difficiles.

On nous annonce presque tous les jours de mauvaises nouvelles: les dépenses des communes pour l'aide sociale augmentent car elles doivent toujours davantage prendre en charge des cas qui relèvent de l'assistance publique; la tendance à l'individualisation pour des raisons psychiques se poursuit entraînant une augmentation constante des déficits de l'assurance-invalidité; le nombre de personnes retraitées croît plus fortement que la population active à cause du vieillissement démographique, la suite en est la fragilité financière des comptes de l'AVS.

Celui qui prend acte des ces informations arrive, bon gré mal gré, à la conclusion que la sécurité sociale est confrontée à de nombreuses difficultés dans notre pays. Ainsi il est tenté de se livrer aux discussions, menées de toutes parts, sur les mesures d'économie et de réductions des dépenses en se demandant ce que nous pouvons encore nous offrir et à quoi nous devrons renoncer à l'avenir.

«Le bon vieux temps»?

Ces tendances négatives ne présentent cependant qu'une face de la réalité sociale. Nous pouvons percevoir l'autre face si nous nous posons la question: «Où en serions-nous si les oeuvres sociales n'existaient pas?» Il y a seulement un siècle, la Suisse n'avait presque pas de protection sociale de l'État et les diffé-

rences sociales étaient très grandes. À la fin de la première guerre mondiale, les mécontentements accumulés des classes sociales les plus défavorisées se sont exprimés par la grève nationale de novembre 1918.

La bourgeoisie, les ouvriers et les paysans se sont ensuite unis – non sans hésitation – pour jeter les bases d'un équilibre social. La création d'une assurance-vieillesse et survivants fédérale (AVS) était au centre de la controverse. Heidi Witzig, historienne, rappelle dans le «Sozialalmanach 2005» de Caritas Suisse qu'il était courant, aux XIXème et XXème siècles, que les personnes âgées soient pauvres. Elles n'avaient pas le droit d'espérer vivre longtemps puiqu'elles «devaient se préparer à leur mort qui allait représenter un soulagement matériel pour leurs proches». Le prétendu «bon vieux temps» où l'on traitait les aînés d'une manière plus humaine est en fait un mythe.

Pas «tombés du ciel»

Depuis qu'elle existe, la fondation Pro Senectute est favorable à une assurance-vieillesse légale. Dans le rapport d'activité de la fondation pour l'année 1922, il est par exemple mentionné qu'il est vain de s'efforcer à «palier les besoins de nos concitoyens âgés uniquement par l'aide privée». L'adoption d'une base constitutionnelle pour l'AVS en décembre 1925 a été considérée comme un «grand jour du peuple suisse» qui «malgré le climat de crise économique, a soutenu la cause des personnes handicapées et faibles qui ne sont plus capables de se prendre en charge».

Il a cependant encore fallu attendre près d'un quart de siècle jusqu'à l'introduction de l'AVS. Grâce à la reprise économique rapide après la seconde guerre mondiale, il a été possible de développer l'AVS étape par étape. En outre, en 1965 on a également instauré les prestations complémentaires qui ont permis d'éradiquer en grande partie la pauvreté chez les personnes âgées. Un coup d'œil sur le passé récent devrait rappeler que les acquis sociaux «ne tombent pas du ciel» mais qu'ils résultent de réflexions menées dans la société.

Trouver de nouvelles réponses

L'exemple de l'AVS témoigne du fait que même dans des périodes difficiles sur le plan économique et politique, il est possible de développer l'État social si l'on exprime la volonté de le faire. C'est précisément dans de telles circonstances que l'on se rend compte de la nécessité particulière des systèmes de sécurité sociale. Quel serait autrement le sort des personnes qui perdent leur emploi, tombent malade ou deviennent invalides? Dans de tels cas, il est très inhumain de miser uniquement sur la prévoyance individuelle: les personnes aisées et en bonne santé sont privilégiées et les autres peuvent s'estimer heureuses quand elles reçoivent une aumône.

Où en serions-nous si les œuvres sociales n'existaient pas?

Compte tenu des problèmes mentionnés précédemment on peut évidemment se demander ce que peuvent supporter les systèmes existants.

Les œuvres sociales ont été créées pour faire face aux risques mais il s'agit à présent de savoir comment on peut les gérer de manière différente: serait-il, par exemple, possible de modifier des conditions de vie et de travail qui ont de mauvaises répercussions sur la santé au lieu de d'abord s'occuper des malades? Pour répondre notamment à de telles questions il faut faire preuve de fantaisie sociale et expérimenter avec la société. Toutefois, nous ne pourrons continuer à développer la politique sociale que si, au préalable, nous défendons l'État social de manière active.

kas/bial